



Certificat de conformité non délivré

Par **fr64_old**, le **09/08/2007** à **13:48**

Bonjour

Le promoteur de l'immeuble (achevé depuis 1999)ou je suis propriétaire d'un appartement n'a pas fait les démarches nécessaires pour obtenir le certificat de conformité auprès de la mairie .

Ne pouvant joindre ce promoteur, quels sont mes recours pour que le certificat soit délivré.

Merci